

L'ESSENTIEL

- Le nouveau collège renforce l'acquisition des savoirs fondamentaux à travers une organisation qui maintient l'ensemble des horaires disciplinaires tout en développant de nouvelles pratiques pédagogiques, l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires, afin que les élèves s'approprient mieux les connaissances.
- Les marges d'initiative données aux enseignants (20% du temps) et les moyens supplémentaires (4 000 postes sur deux ans) permettront de mieux tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous : temps d'apprentissage en petits effectifs, interventions conjointes d'enseignants.
- Le nouveau collège donne aux élèves de nouvelles compétences adaptées au monde actuel : langues vivantes apprises plus précocement (LV2 en 5^e), travail en équipe et exercices d'expression orale plus réguliers, compétences numériques.

La volonté de revoir l'organisation du collège est née d'un constat sans appel : les évaluations, nationales et internationales, démontrent que **le collège aggravait les inégalités scolaires, particulièrement dans les disciplines fondamentales**. C'est pourquoi **la réforme du collège** n'est guidée que par un **impératif : assurer un même niveau d'exigence pour que tous les élèves acquièrent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, par une priorité centrale donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Chacune des mesures de cette réforme d'ensemble s'appuie sur des organisations initiées par des équipes pédagogiques, expérimentées sur le terrain depuis plusieurs années et qui ont fait leurs preuves.

En parallèle de la mise en œuvre des nouveaux programmes, la nouvelle organisation du collège doit permettre à tous les élèves de mieux apprendre pour mieux réussir, en maîtrisant les savoirs fondamentaux et en développant les compétences nécessaires du monde actuel.

Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux**26 heures hebdomadaires d'enseignements obligatoires de la 6^e à la 3^e**

À chaque niveau du collège, les élèves ont désormais 26 heures hebdomadaires d'enseignements obligatoires. La réforme maintient l'ensemble des horaires disciplinaires et prévoit des temps d'accompagnement personnalisé pour s'assurer que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux. La LV2 voit ses horaires renforcés de 25%.

Niveau	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
Histoire – géographie -EMC	3	3	3	3,5
Langue vivante 1	4	3	3	3
Langue vivante 2	-	2,5	2,5	2,5
SVT	4	1,5	1,5	1,5
Physique – chimie		1,5	1,5	1,5
Technologie		1,5	1,5	1,5
EPS	4	3	3	3
Arts plastiques	1	1	1	1
Éducation musicale	1	1	1	1
Total des enseignements obligatoires	26 h	26 h	26 h	26 h

Les enseignements pratiques interdisciplinaires

Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettront aux élèves de mieux comprendre le sens de leurs apprentissages **en les croisant, en les contextualisant et en les utilisant pour mener des projets concrets.**

Chaque enseignement pratique interdisciplinaire s'inscrira dans une des huit thématiques suivantes :

- corps, santé, bien-être et sécurité ;
- culture et création artistiques ;
- transition écologique et développement durable ;
- information, communication, citoyenneté ;
- langues et cultures de l'Antiquité ;
- langues et cultures étrangères ou régionales ;
- monde économique et monde professionnel ;
- sciences, technologie et société.

Au moins deux thématiques différentes seront abordées chaque année, et au moins six thématiques différentes sur le cycle 4. Deux à trois heures y sont consacrées en cinquième, quatrième, troisième.

Chaque enseignement pratique interdisciplinaire mène à une réalisation concrète individuelle ou collective, et à une restitution sous forme d'une présentation orale lors du brevet des collèges.

Pour les élèves volontaires, des enseignements de complément, portant sur les langues et cultures de l'Antiquité, une langue et culture régionales ou encore la découverte professionnelle, peuvent s'ajouter aux enseignements obligatoires.

D'autres possibilités peuvent être offertes : chorale, association sportive, sections internationales, sections sportives, classes à horaires aménagés, LV2 anglais dès la 6^e (si l'élève a suivi une autre langue que l'anglais en LV1), initiation à une langue régionale en classe de 6^e, ateliers... selon les établissements et leurs projets.

Bambuck, un collège précurseur, prix de l'innovation 2016

Le collège Edmond Bambuck a mis en place une pédagogie de projet qui s'appuie sur des projets transversaux pour permettre la valorisation et l'épanouissement de tous les élèves, mais aussi développer le sentiment d'appartenir à une communauté scolaire. Au sein d'un établissement réputé difficile, l'équipe d'encadrement et d'enseignants contribue à développer

les ambitions des élèves et à faire progresser chacun. Pour cela, elle cherche à inscrire l'établissement dans son territoire et à améliorer le vivre et le travailler ensemble en s'appuyant sur un travail d'équipe qui croise les disciplines. ■

Élèves concernés en 2015/2016 :

1 213 élèves de tous les niveaux.

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12159>

Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé concerne tous les élèves du collège et prend en compte les besoins de chacun d'entre eux. Il soutient leur capacité à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel. Il peut prendre la forme d'un approfondissement ou d'un renforcement des connaissances, d'un travail sur les méthodes, etc. Trois heures y sont consacrées en 6^e, une à deux heures en 5^e, 4^e, 3^e.

Plus de travail en petits groupes

Les petits groupes permettront aux enseignants d'interagir davantage avec les élèves et d'apporter des réponses à leurs besoins. Dans ces petits groupes, les élèves seront davantage sollicités, questionnés, mis en activité. Les collèges bénéficient de nouveaux moyens d'enseignement pour faciliter ces démarches. 4 000 ETP accompagnent ainsi la mise en œuvre de la réforme.

Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel

Apprendre le travail en équipe et l'expression orale

Au-delà de renforcer le sens des apprentissages pour les élèves, les enseignements pratiques interdisciplinaires ont une seconde vertu : ils permettent aux élèves d'apprendre le travail en équipe, de faire des propositions, de s'exprimer à l'oral, de conduire un projet. Ces compétences, qui sont indispensables pour la poursuite des études, la vie en société et l'insertion sociale et professionnelle, sont aujourd'hui insuffisamment travaillées au collège. Dans les pays où le travail en groupe a été institué à l'École, comme à Singapour, les élèves savent qu'il est utile de partager les idées, ils apprennent plus vite en travaillant à plusieurs. Ils ont par ailleurs tendance à se sentir mieux à l'École et à avoir une plus grande confiance dans leurs enseignants. Enfin, leur capacité à coopérer et l'ouverture dont ils font preuve face à de nouvelles expériences favorisent leur insertion sociale et professionnelle.

Maîtriser deux langues vivantes : la LV1 enseignée dès le CP, la LV2 dès la 5^e

L'amélioration des compétences en langues vivantes des élèves français est une priorité. Elle passe par l'apprentissage de la première langue vivante dès le cours préparatoire par tous les élèves à partir de la rentrée 2016 et l'apprentissage précoce d'une seconde langue vivante dès la classe de 5^e et des horaires renforcés (+ 54 heures).

LA GÉNÉRALISATION DE FOLIOS, OUTIL DE SUIVI DES QUATRE PARCOURS ÉDUCATIFS (PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, PARCOURS AVENIR, PARCOURS CITOYEN ET PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ)

Pour que chaque élève, sa famille et les enseignants puissent garder trace des étapes qui jalonnent les parcours éducatifs suivis par les élèves, l'accès au webclasser Folios est généralisé à la rentrée 2016 dans le second degré et expérimenté dans le 1^{er} degré dans huit académies. Cet outil doit permettre d'organiser la continuité et la progressivité du parcours de l'élève, de favoriser la cohérence et la complémentarité entre les temps éducatifs en sollicitant sa participation et son implication. ■

LATIN, GREC, ALLEMAND... QUID ?

- La LV1 est désormais enseignée dès le CP (+ 54 heures), la LV2 dès la 5^e (+54 heures).
- À la rentrée, 1 000 écoles supplémentaires proposeront en LV1 l'allemand et 700 collèges supplémentaires en LV2.
- Si un élève apprend une autre langue que l'anglais en LV1, il peut alors débiter dès la 6^e l'anglais en LV2 (+72 heures).
- Le latin et le grec sont ouverts à un plus grand nombre d'élèves, les langues et cultures de l'Antiquité étant l'un des huit EPI proposés.
- Un enseignement complémentaire de latin d'une heure en 5^e et de deux heures en 4^e et 3^e sera proposé dans la plupart des collèges. ■